

Le projet solaire photovoltaïque de Cercoux

EDITO

Chères habitantes et chers habitants de Cercoux,

Initié à l'automne 2022 et actuellement en cours d'instruction par les services de l'Etat, le projet photovoltaïque de Cercoux prend forme et sera figé à l'hiver. En partenariat avec la commune, la concertation volontaire menée par Voltaia a également permis d'enrichir le dossier afin qu'il tienne compte des attentes exprimées par le territoire. Cette démarche à laquelle vous avez participé a ainsi été reconnue le 22 novembre dernier durant la cérémonie des « Prix de la participation » organisée par le think-tank *Décider ensemble*.

Aujourd'hui, maintenons le dialogue territorial et poursuivons la co-construction du projet. D'une part, grâce à la mise en place du comité de suivi, les acteurs locaux sont tenus informés des avancées du projet et participent aux réflexions afin que les retombées pour le territoire se concrétisent. D'autre part, nous nous engageons, notamment par l'édition de lettres d'information, à partager les avancées du projet avec les habitant(e)s de la commune.

L'équipe du projet vous souhaite une bonne lecture et se tient à votre disposition pour aller plus loin sur les sujets qui vous concernent.



Nicolas Mauger

Chef de projets multi-énergies en
Nouvelle-Aquitaine



Sylvain Roland

Chargé de dialogue territorial

Mise en place du comité de suivi

Lancé cet automne, le comité de suivi réunit une dizaine de membres : élu(e)s de Cercoux, représentant(e)s de la Haute Saintonge et d'acteurs de la vie locale (Le Moulin Solidaire et Saintonge Boisée Vivante, ACCA de Cercoux, Fédération départementale de chasse) ainsi que 4 citoyen(ne)s volontaires. Ce groupe de travail vise à assurer la continuité du dialogue entamé en 2023.

Les objectifs de ce comité sont :

- Maintenir un échange régulier entre les acteurs locaux ;
- Partager les avancées du projet tout au long de son instruction et de sa mise en service ;
- Poursuivre la co-construction des mesures d'accompagnement ;
- Définir les modalités de communication de ces travaux auprès de la population.



Lors de la première réunion du comité de suivi, qui s'est tenue le 5 novembre, les membres ont pu échanger sur l'avancement de l'instruction et l'approfondissement des mesures d'accompagnement potentielles qui se poursuivra lors de deux autres réunions au cours de l'hiver.

Reboisons vos terrains !



www.photovoltaique-cercoux.fr

Dans le cadre de la compensation forestière du projet photovoltaïque, nous avons lancé au printemps un appel à candidature auprès des habitant(e)s. **Si vous souhaitez proposer des terrains permettant la mise en œuvre des mesures forestières compensatoires, prenez contact avec nous !** Ces travaux seront intégralement financés par Voltalia.

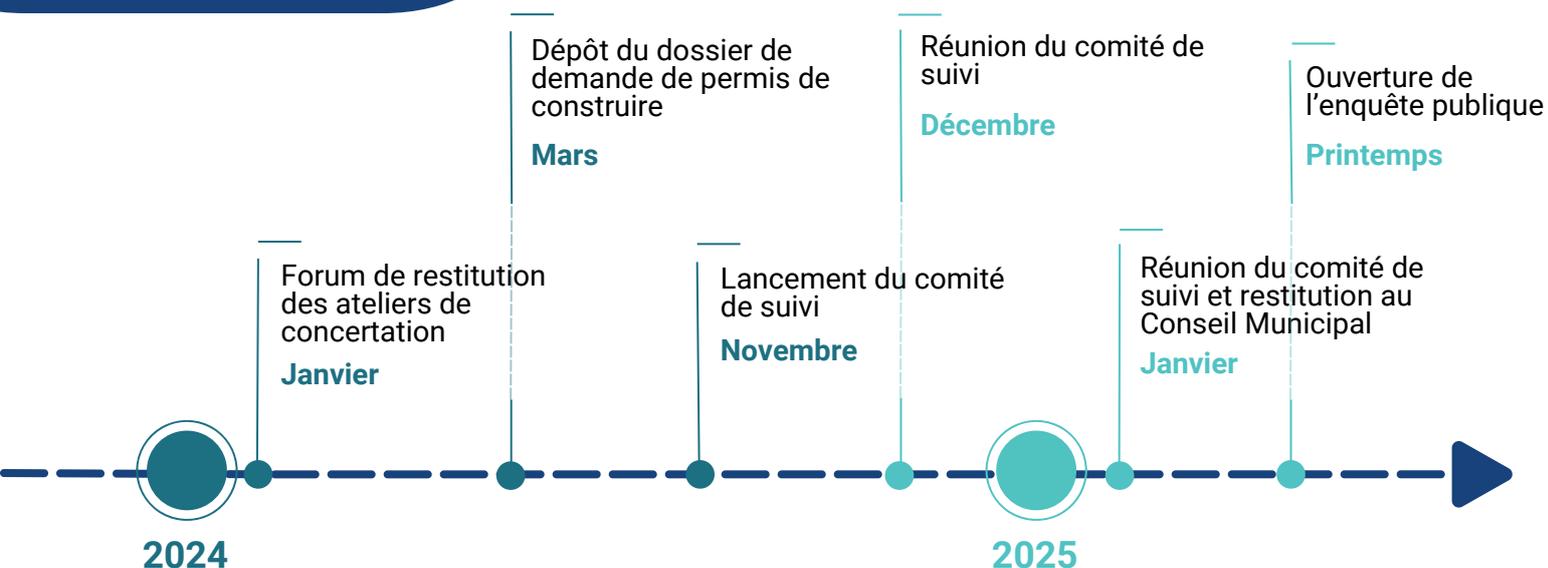
Pour que vos terrains puissent être étudiés par l'administration publique, ils doivent répondre aux critères suivants :

- Superficie minimum d'1 ha contiguë d'un seul propriétaire ou de parcelles voisines appartenant à plusieurs propriétaires ;
- Localisés sur la commune de Cercoux prioritairement ou sur d'autres communes proches ;
- Situés à 50 m minimum de toute construction.



Crédit : SOLER IDE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Concertation et études techniques

Instruction du dossier : code de l'urbanisme, code de l'environnement et code forestier

Contact :

Nicolas MAUGER
Chef de projet multi-énergies
n.mauger@voltalia.com

www.photovoltaique-cercoux.fr

voltalia

